LES EXIGENCES ANTI-SERVICE PUBLIC DE CAP2022 NE DOIVENT PAS ÊTRE APPLIQUÉES !

Dès le mois d'août 2018, nous avons alerté sur l'avancement d'un projet de restructurations d'ampleur au sein de notre administration, élaboré dans la plus grande confidentialité, prolongement des recommandations du comité CAP2022.

La CGT Finances Publiques a ainsi dévoilé que 7 directions ont été ciblées comme préfiguratrices pour des restructurations d'ampleur sur trois axes : resserrement du réseau, géographie revisitée et optimisation domaniale, avec suppression des 2/3 des trésoreries (calage sur les EPCI), disparition ou regroupement des 3/4 des SIP, SIE, PCRP, PCE, SPF, diminution de la moitié du nombre de communes d'implantation des services par département, transfert de services dans des zones moins urbaines, fusions de directions. Les départements visés par ce plan : 59-62, 19-23-87, 41-45.

Si certains ont tenté de minimiser la portée de ce qui était en train de se jouer, voire ont émis des doutes sur la véracité de nos informations, aujourd'hui la réserve n'est plus possible sauf à vouloir faire double jeu avec la direction générale.

En effet, une lettre du ministre Gérald Darmanin aux préfets de région en date du 8 octobre 2018 confirmait au sujet de la DGFIP que : « Afin de tester la mise en oeuvre de cette nouvelle ambition par des exemples concrets, j'ai désigné à l'été sept départements pilotes (Corrèze, Creuse, Limousin / Loiret, Loir-et-Cher / Nord, Pas-de-Calais) pour réfléchir et proposer une nouvelle cartographie de leurs implantations. » ... « L'élaboration de ces scénarios s'effectuera en étroite concertation avec vous (les préfets de région) » ... « réflexion dont le premier ministre a fixé le terme au 15 octobre ».

Alors où en est-on aujourd'hui ? Quels choix et arbitrages ont été effectués ? Les agents et leurs organisations syndicales, tout comme le public et les élus locaux ont le droit de savoir.

En tout état de cause, la CGT Finances Publiques exige l'abandon immédiat de ce plan destructeur !

La CGT Finances Publiques continuera à rechercher l'unité d'action la plus large possible afin de construire un rapport de force à la hauteur, capable de bloquer cette entreprise de casse généralisée et faire avancer les revendications des agents.

Non au démantèlement de notre administration et à la casse des droits et garanties des agents !

Je défends mes droits et le service public à la DGFIP,
du 29 novembre au 6 décembre,
je vote CGT !

Public: Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022
Missions

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *